



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 13 FEVRIER 2023 à 20H00

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt-trois, le 16 janvier, Le Conseil Municipal de la commune de Vassieux en Vercors dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de Monsieur Thomas OTTENHEIMER Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07-02-2023

Nombre de Conseillers en exercice : 8 Présents : 7 Votants : 7

Conseillers municipaux Présents : - Nelly GUILLET - Thomas OTTENHEIMER- - Dominique GUILLET -Nicolas MORFIN- Christophe TORREGROSSA- Anthony AUDRAPT- Denis PELLISSIER

Excusée : Nelly GUILLET Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey – Jean-Léo PONCON

Ordre du jour :

- ✓ Approbation PV et compte rendu conseil du mois de janvier
- ✓ Désignation Secrétaire de séance
- ✓ Tirage au sort pour les petits déjeuners des habitants
- ✓ Point sur délégations Déclaration Intention Aliéner 2022
- ✓ Délibérations
- ✓ Convention passage ADN pour pose de la Fibre
- ✓ Convention Groupement Pastoral Chironne
- ✓ CCAS : renouvellement membre de la commune
- ✓ Personnel : mise à jour des effectifs de la commune
- ✓ Finance :
- ✓ Présentation des comptes 2022
- ✓ Débat d'Orientations budgétaires 2023
- ✓ Programme 2023 ONF (travaux infrastructures- ventes de bois- affouages)
- ✓ Présentation projet Drome Aménagement Habitat
- ✓ Etude réseaux pour projet traversées village/réseaux
- ✓ PLU : avancement des travaux de révision et prochaines étapes
- ✓ Echanges autour des motions de soutien reçues
- ✓ Projet Ciné-débat sur les chiens de protection : avis du conseil municipal
- ✓ Travaux chemin communal-participation au financement de travaux réalisés
- ✓ Comptes rendus divers
- ✓ Questions diverses

Thomas OTTENHEIMER ouvre la séance, et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance du conseil municipal peut se tenir

1. Approbation PV et compte rendu conseil du mois de janvier– **Approuvé à l'unanimité des présents**



2. Désignation Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER
3. Tirage au sort pour les petits déjeuners des habitants avril
4. Point sur la délégation des déclarations d'intentions Aliéner

Thomas Ottenheimer, Maire, a reçu délégation du conseil pour faire valoir le droit de préemption urbain sur les biens situés dans l'enveloppe urbaine (zone U et Au). Il informe ne pas avoir fait valoir son droit sur les dossiers présentés en séance.

5. Délibérations

- Convention pour passage de la fibre sur terrains communaux situés au quartier Château Rochebonne; le passage de la fibre se fera en aérien sur les poteaux existants
- Convention Groupement Pastoral Chironne pour régularisation de la pose d'une citerne souple pour alimenter les animaux en estive- accord donné D Pellissier est chargé de ce dossier
- CCAS : suite à la démission d'un membre, il convient de le remplacer. Rachel Magnin sera le nouveau membre CCAS en qualité d' élu
- Personnel : comme chaque année il convient de délibérer pour mettre à jour les effectifs du personnel communal

Soumises aux votes, ces délibérations ont été approuvées à l'unanimité des présents

6. Finances

Pour mémoire, les résultats de la commune ont été présentés lors d'une commission finances ouverte à la population fin janvier.

- Présentation des comptes de l'année 2022 pour les différents budgets

Thomas Ottenheimer dresse, dans un premier temps, le bilan des actions engagées en 2022 par la commune : études sur les traversées de village, étude sur les moulins de la Mûre, poursuite de la révision du PLU, études de sols pour la Gélinotte, rénovation de la Chapelle de la Mûre, acquisition d'un second engin et d'équipements de déneigement, travaux sur la route forestière de la combe du Pic, illuminations de Noël, financement des concerts estivaux, repas des habitants et repas des aînés, subventions aux associations et équipements pour le service technique. Il précise que nombre des dépenses et recettes liées aux investissements n'ont pas été payées/perçues sur l'année 2022 ce qui complique l'analyse des comptes. Par ailleurs, il convient de rappeler que la commune récupère la TVA sur les investissements mais avec un décalage de deux ans ce qui, là aussi, complique l'analyse des comptes.

L'exercice 2022, sur le budget général, se termine par un excédent de fonctionnement légèrement supérieur à 18 000 Euros et une capacité d'autofinancement à peine supérieure à 4 000 Euros. Le budget d'investissement est très déficitaire à – 121 600 Euros liés aux nombreux investissements engagés et aux décalages de trésorerie évoqués ci-dessus ; ces investissements sont financés par les excédents cumulés des années passées et un emprunt de 60 000 Euros. Le fonds de roulement cumulé de fin d'exercice (= réserves de la commune) diminue fortement mais reste très confortable à 160 000 Euros. La dette, quant à elle, augmente légèrement à 272 000 Euros mais reste toujours divisé par 2 par rapport à fin 2014.



En synthèse, le budget de fonctionnement reste maîtrisé mais toujours aussi fragile avec de très faibles marges de manœuvre, l'endettement reste globalement stable et divisé par 2 depuis 2014 et les forts excédents cumulés des années précédentes -grâce à la bonne gestion des comptes et aux recettes exceptionnelles perçues- ont permis à la commune de mener d'importants investissements en 2022.

Concernant le budget eau, il est globalement stable et présente en fin d'exercice un fonds de roulement cumulé proche de 55 000 Euros qui correspond à un potentiel d'investissements de 300 000 Euros (dans l'hypothèse de subventions publiques à hauteur de 80%).

Enfin le budget assainissement, après des années déficitaires, présente un fonds de roulement cumulé positif mais faible de près de 30 000 Euros qui permettra de financer le schéma directeur d'assainissement.

La dette cumulée de la commune -tous budgets confondus- s'élève à 301 000 Euros fin 2022 en baisse de 54% depuis 2014 où elle s'élevait à 634 600 Euros.

➤ Débat d'orientations budgétaires

Après échanges entre les conseillers et projection des résultats sur les années à venir, le conseil municipal acte de poursuivre les investissements déjà programmés -principalement les traversées de village- de maintenir une gestion particulièrement rigoureuse du budget de fonctionnement car ce sont les excédents de fonctionnement qui génèrent la capacité d'investissements future de la commune et de vendre deux des trois dernières parcelles disponibles du lotissement des Prés du Moulin.

Le devenir de la Gélinothe constitue une source d'inquiétude importante pour la commune notamment du fait des mouvements de sols qui « refroidissent » nombre de candidats à l'acquisition. Les conséquences financières sont à ce stade difficiles à évaluer ; le partenariat avec le Piroulet doit permettre de limiter les pertes.

Concernant le budget eau, le conseil municipal acte la nécessité de reprendre une partie du réseau au cœur du village -en lien avec les traversées de village. Le budget doit permettre de le financer sans difficultés.

Concernant le budget assainissement, le conseil municipal revalide la décision de porter le schéma directeur d'assainissement en 2023 que le budget permet de financer sans difficulté.

Enfin, dans la perspective du vote du budget, les élus actent que les montants des investissements et de leurs financements restent trop incertains pour être portés au budget ; le conseil procédera donc par décisions modificatives du budget au fur et mesure que les dépenses/recettes seront identifiées.

➤ Demande de subventions

Un groupe de travail va se constituer pour étudier les demandes de subventions (plus nombreuses cette année) afin de faire une présélection et le soumettre lors du vote du budget le 20 mars

7. Programme 2023 ONF

➤ Affouages :



En raison du nombre de plus en plus restreints de lots d'affouages dans les parcelles communales dédiées, il est proposé d'organiser dans un 1^{er} temps un recensement du nombre de personnes intéressées. Les modalités d'attribution seront déterminées en fonction du recensement. Il est par ailleurs acté une revalorisation du lot à 45 Euros, conformément à la concertation faite avec la commission Environnement.

➤ Travaux infrastructures :

Comme chaque année l'ONF a présenté une liste de travaux à réaliser. Compte tenu de la nécessité de gérer au plus juste le budget de fonctionnement, seuls les travaux de peinture et de délimitation de parcelles seront réalisés, le nettoyage des renvois d'eau sera réalisé en interne par le service technique.

➤ Travaux de futaies 2024

Il est proposé aux élus de déposer un dossier de demande de financement pour la parcelle 18. La commune est éligible à 60% de subventions pour ce type de travaux.

➤ Programmation annuelle vente de bois : 2

Comme chaque année, l'ONF a proposé les parcelles soumises à la vente et les modalités de mise en vente. Les élus doivent valider, par délibération, les propositions de l'ONF.

Soumise au vote, l'ensemble de ces propositions est approuvé à l'unanimité.

8. Devenir du tènement des anciens baraquements de la reconstruction : présentation du projet de Drome Aménagement Habitat

Ce bailleur social est intéressé pour proposer 8 à 9 logements sociaux sur le terrain des anciens baraquements ; un local à vocation commerciale pourrait également être intégré à la réflexion. Avant de se prononcer, le conseil municipal organisera une réunion publique le 3 mars pour présenter le projet à la population et recueillir les avis des habitants.

9. Etudes réseaux pour projet traversées village

Les inspections caméras des réseaux eaux pluviales ont montré de graves problèmes de structure dans ce réseau. Il n'est pas envisageable de réaliser des travaux de surface sans avoir consolidé les réseaux souterrains.

Une étude complémentaire et un accompagnement par le bureau SYMBIOSE sont donc nécessaires. Des reprises ponctuelles du réseau Eau potable seront également à prévoir sur l'avenue Georges Magnat (CF débat d'orientation budgétaire ci-dessus) et quelques points à reprendre au niveau du réseau assainissement (assez mineurs).

Un dossier de demande de financement complémentaire va être déposé auprès du Conseil Départemental, de l'état mais aussi de l'agence de l'eau.

10. Révision PLU : point avancement

Le projet de révision de notre PLU prend du retard en raison de la mise en place de la loi climat et résilience qui freine tout nouveau projet sur le territoire communal et oblige au dépôt de dossiers d'urbanismes sur les terrains communaux (parcelles lotissement près du Moulin) avant la finalisation de la procédure.



11. Echanges autour des motions de soutien reçues

Le conseil municipal est régulièrement sollicité pour soutenir diverses motions de soutien. Il est décidé qu'elles seront étudiées indépendamment les unes des autres et seront soumises au vote des élus.

12. Projet ciné-débat sur les chiens de protection

Les communes du Vercors Drômois ont été sollicitées par une élue de la Chapelle en Vercors pour accueillir sur notre territoire la projection d'un film intitulé « Rasco et nous » pour montrer l'univers du chien de troupeau au plus grand nombre. Une petite participation financière est susceptible d'être demandée aux communes. ***Soumise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité.***

13. Demande de prise en charge de travaux sur chemin communal

La commune est sollicitée par plusieurs propriétaires de parcelles forestières pour prendre en charge financière des travaux déjà réalisés par leurs soins sur le chemin « villandet-chez Lilou ». Les élus, à l'unanimité des présents, refusent cette demande de prise en charge à posteriori, car cela créerait un précédent. Une réponse sera apportée en ce sens aux demandeurs

14. Comptes rendus / informations divers :

Les élus sont informés des prochaines réunions ou compte rendus suivants :

- Projet d'organisation d'un évènement « la nuit des forêts » : une association de Vassieux propose de participer au festival national de la « nuit des forêts ». Il est proposé d'associer la commission environnement lors d'une réunion programmée le 13 mars
- Réunion cantonale Vercors Mont du Matin
- Invitation Fédération Départementale de la Chasse de la Drôme
- Invitation Commission Biodiversité et ressources naturelles
- Délégation parlementaire désert médicaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance,

Denis Pellissier

Le Maire

Thomas OTTENHEIMER

